



Au 1er janvier 2010, 100% des restaurants McDonald's couvriront 100% de leurs consommations avec de l'électricité d'origine renouvelable

En renforçant son plan énergie, McDonald's France veut démontrer qu'il est possible de faire réussir le processus de Copenhague

Pour Jean-Pierre Petit, Président Directeur Général de McDonald's France, « *parce que les entreprises ont une responsabilité particulière dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) avec plus de 50 % des émissions, il est important qu'elles s'engagent fortement et concrètement. Notre expérience montre qu'il n'y a pas de risque économique ou social à s'investir courageusement dans une politique environnementale ambitieuse. Les gouvernements doivent maintenant s'engager courageusement à Copenhague sans céder à ceux qui utilisent l'alibi de l'affaiblissement économique* ».

McDonald's France, plus de 15 ans d'engagement environnemental

Grace à une politique environnementale engagée depuis 1992, McDonald's France a contribué aux objectifs Européens du protocole de Kyoto, en réussissant, en 2008, sur le périmètre des restaurants, à réduire ses émissions de GES de 8%, avec deux ans d'avance.

Un nouvel objectif ambitieux pour 2020 : -60% de GES

McDonald's s'engage pour la période 2010-2020, à réduire ses émissions de GES :

- -60% sur le **périmètre des restaurants**. L'entreprise s'approche ainsi du facteur 4 bien avant l'échéance de 2050. Le périmètre des restaurants est le seul périmètre de responsabilité entière de McDonald's France.
- -20% sur le **périmètre global**, qui inclut les phases amont de productions agricoles. McDonald's n'est pas directement responsable dans ces secteurs, mais entend cependant y exercer toute son influence pour aller vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Une double stratégie pour atteindre ce nouvel objectif à 2020

Pour tenir son engagement de réduction d'émissions de GES, McDonald's s'appuie sur deux grands chantiers qui structurent la stratégie environnementale de l'entreprise :

Un plan Energie complet

- Dès le 1^{er} janvier, McDonald's couvrira 100% de ses besoins en électricité avec 100% d'électricité d'origine renouvelable grâce au mécanisme des certificats verts fournis par Green Access, choisie pour sa capacité à regrouper des petits producteurs localement implantés en proximité des restaurants, avec un mix énergétique favorisant la petite hydroélectricité et les éoliennes.

- La production d'énergies renouvelables au sein des restaurants grâce à :
 - L'optimisation des bâtiments par l'installation d'équipements plus respectueux de l'environnement. Par exemple, environ 800 pompes à chaleur aérothermiques ou géothermiques pour la production d'eau chaude sanitaire seront installées en deux ans dans les restaurants.
 - Pour aller encore plus loin, McDonald's mettra en place des essais de production électriques via la méthanisation des déchets cartons et organiques.
- La réduction des consommations et amélioration de l'efficacité énergétique grâce au pilotage du dispositif EcoProgress® par les référents environnement en restaurant et par l'amélioration de nos pratiques opérationnelles.

Un plan de soutien aux pratiques agricoles vertueuses

Pour progresser également sur notre périmètre global, nous définissons actuellement, par un processus de concertations agricoles, nos modalités d'accompagnement des filières conventionnelles et de soutien aux filières durables. Le nouveau cahier des charges de McDonald's France sera issu de ce processus.

Un appel à la coopération pour contribuer à la réussite du processus de Copenhague

Parce que les entreprises ont une responsabilité particulière dans les émissions de gaz à effet de serre avec plus de 50 % des émissions, il est important qu'elles s'engagent fortement et concrètement.

Parce que le défi de la lutte contre le réchauffement climatique est aussi collectif, nous sommes prêts à partager nos expériences avec toutes les entreprises, et initier ainsi une coopération pour progresser collectivement en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

McDonald's France ouvre dès le 7 décembre 2010, le site internet www.cooperonspourlenvironnement.com et présente les solutions déjà partagées par McDonald's. Toutes les entreprises souhaitant échanger dans le cadre de cette démarche peuvent dès cette date s'inscrire en ligne : nous définirons ensemble les conditions de la mutualisation de nos bonnes pratiques environnementales.

A propos de McDonald's en France (données à fin 2008)

- La filiale française est implantée en France depuis 1979
- Environ 1 million de repas servis chaque jour
- 1134 restaurants dans 859 communes
- 282 franchisés
- 55 000 salariés
- 3000 emplois créés en CDI chaque année
- Ventes hors taxe sous enseigne : 3,3 milliard d'euros